

GESTION DES RISQUES

Chiffres-clés essentiels réglementaires (Circulaire 2016/1 "Publication - banques" - Annexe 2)

	31.12.2020	31.12.2019
	<i>(in 1'000)</i>	
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base durs (CET1)	404'683	388'555
Fonds propres de base (T1)	404'683	388'555
Fonds propres totaux	404'683	388'555
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	2'257'593	2'113'313
Exigences minimales de fonds propres (CHF)		
	180'607	169'065
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % de RWA)		
Ratio CET1 (%)	17.9%	18.4%
Ratio de fonds propres de base (%)	17.9%	18.4%
Ratio des fonds propres globaux (%)	17.9%	18.4%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant des fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	2.5%	2.5%
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	-	-
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	-	-
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1 (%)	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9.9%	10.4%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	3.2%	3.2%
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	0.0%	1.2%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.4%	8.6%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.0%	10.2%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.2%	12.4%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	5'245'296 *	5'696'370
Ratio de levier Bâle III (fonds propres en % de l'engagement global)	7.7% *	6.8%
Ratio de liquidités (LCR)		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	852'781	705'355
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	467'548	438'537
Ratio de liquidités LCR (en %)	182.4%	160.8%

* Dans le calcul de ratio d'endettement selon l'art. 46 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) les avoirs auprès de banques centrales dans toutes les monnaies selon les Cm 5 et 7 de l'annexe 1 de la Circ.-FINMA 2020/1 "Comptabilité - banques" sont exclus (Communication FINMA sur la surveillance 02/2020 du 31.03.2020 et 06/2020 du 19.05.2020).

Des informations complémentaires sur le Groupe "Banca Popolare di Sondrio" dont fait partie notre établissement, se trouvent sur le site Internet www.popso.it.